LA SENTINELLE DE THIBODAUX,

JOURNAL DU 8ME DISTRICT SENATORIAL.

PRIX DU NUMERO :—DIX CENTS. *JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE DE THIBODAUX.* ABONNEMENT :—$3.00 PAR AN

VOL. XII. THIBODAUX, LNE, SAMEDI 16 DECEMBRE 1876. NO 20

Informations Locales.

ACCIDENT.—Un homme de couleur, cocher de Mr. D. P. Pugh, a été très dangereusement blessé par un taureau mardi dernier.

JURY DE POLICE.—Le nouveau Jury de Police s'est organisé et a fait la demande des livres et documents á l'ancien.

COUPABLE—Moses Thompson, homme de couleur, accusé de tentative de viol sur la personne d'une femme blanche, et jugé par un jury a été trouvé coupable.

DIVIDENDE—Les directeurs de la *Thibodaux Bridge Company* ont déclaré un dividende de trois dollars par action ou de douze pour cent pour les derniers cinq mois.

NOEL.—Mr. Alois Washaimthauner prépare ses bonbons et ses cornets pour le jour de Noël, Son assortiment depassera cette années celui desannées précédentes. Ce n'est pas peu dire !

CANDIDATS.—Les candidats retournés élus par le fameux *Returning Board* ont reçu leurs commissions. L'avocat de district s'est présenté à la cour et pris possession de son emploi.

INCENDIE.—Une maison occupée par L. F. Schneider, au Lafourche Crossing, et etablie en restaurant, a été incendié dans la nuit de lundi dernier, Un allemand, accusé d'être l'auteur de ce sinistre a été arrêté et incarcéré dans la prison de la paroisse.

POMPIERS—C'est demain matin à l'heure habituelle que les membres de la compagnie des pompiers, *Protestor No.* 2, sont tenus, de par les lois réglementaires á procéder a la manœuvre mensuelle de leur pompe.

La compagnie *Thibodaux No.* 1 est également requise de s'assembler demain matin, à l'heure habituelle, au dépot de la pompe pour faire ce qu'elle n'a pu faire dimanche dernier faute d'assez de membres.

CONDAMNATION.—Les noirs qui avaient recemment enlevé un prisonnier des mains du Constable de la ville, envoyés devant la Cour de District actuellement en session, ont plaidé coupables. Le Juge Beattie, après une mercuriale sur la gravité du crime qu'ils avaient commis, les a condamnés á dix piastres d'amende ou a trente jours de prison. En outre il les a prévenus que si jamais, il a á juger pareille infraction aux lois, il appliquera le maximum de la peine.

CONSEIL DE VILLE.—Le conseil de ville s'est assemblé le 5 décembre, Tous les membres excepté Dr. J. H. Fleetwood, étaient présents. Le rapport du Trésorier accuse une balance en main de $112,27. Le collecteur a reçu pendant le mois de Novembre pour taxes et licenses $298. Un appropriations de $200,22 est faite pour payer diverses réclamations. Enfin le comité des améliorations est autorisé á taire au Wharf les améliorations nécessaires.

RETOURS ELECTORAUX. — Le *Returning Board* a promulgé les retours électoraux de la paroisse Lafourche. D'après ces retours tous les candidats radicaux se trouvent élus. Pour obtenir ce résultat, les quatre membres qui composent cette institution de partisans, ont rejeté des boites qui donnaient des majorités démocratiques. Enfin pour faire voir le sans gêne avec lequel ces retours ont été compiles, nous citerons le fait de J. N. Wright, candidat pour constable, qui n'a pas été retourné comme élu quoique n'ayant pas d'opposant.

HABILLEMENTS. — Depuis que Messieurs C. Lagarde & Cie ont transféré leur établissement d'habillements confectionnés aux Nos. 213, 215 et 217 de la rue Vieille Levée, ils ont en main un Stock des plus considérales et des mieux assortis, ce qui place aujourd'hui cette maison au premier rang parmi les établissements de premier ordre. Or, les personnes qui seraient disposées a faire emplette de linge confectionné á la dernière mode, de qualité supérieure et a des prix que défient toute concurrence, elles n'ont qu'à aller aux numéros ci dessus indiqués. Pour de plus amples informations voir l'annonce.

Nouvelles Diverses.

—On annonce comme positif l'établissement d'une fabrique de porcelaine, á la Nouvelle Orléans.

—Un nouveau journal, destiné a être l'organe du parti démocrate, vient de se fonder á Washington sous le nom de *The Union*.

—Trente membres de la Législature Mackey de la Caroline du Sud siguent leur nom avec une croix.

—Il se publie aux Etats-Unis, 6,952 journaux hebdomadaires, 135 bi-hebdomadaires, 90 semi-quotidiens et 782 quotidiens.

—Tous les amendements constitutionnels proposés à la dernière élection, ont été rejetés par la majorité du vote populaire.

—Le *Times* de New York déclare que les démocrats du Sud, sont les membres les plus conservateurs de la chambre Congressioneile.

—Les républicains de la paroisse St. Jean Baptiste, dit le *Meschacébé*, ont tiré le canon, en signe de triomphe des Electeurs de Hayes.

—Dans le petit Etat Délaware, six criminels ont été publiquement fouettés a New-Castle. Chaque victime a reçu de vingt à trente coups de fouets.

—Le comité démocratique de la paroisse St. Jacques, reste en permenence pour veiller sur l'administration des affaires paroissiales sous le nouveau régime,

—Une dépêche de Philadelphie annonce que le Main Building a été définitivement acheté par la compagnie d'Exhibition internationale, au prix de $250,000.

—Il y a eu le 12 de ce mois, á Atlanta, Georgie, une grande procession aux flambeaux pour fêter l'élection de Tilden. Plus de dix mille personnes assistaient au défilé.

—Dans l'almanach qui se prépare pour la future noblesse impériale, le *Times* nomme le comte Wells, le baron Anderson, le land grave Casenave, et le chevalier Kenner,

—Les assemblées populaires dans l'Ouest, expriment la détérmination de soutenir la Chambre des Représentanes, dans l'exercice de ses droits constitutionnels coûte qui coûte,

—Le sénateur Robertson, représentant la Caroline du Sud au Congrès fédéral ne reconnait pas la légalité de la chambre de Mackey ; il refuse de se laisser porter comme candidat pour une réélection.

—Le lieutenant Cooke, commandant le détachement envoyé a Vermillionville, dit que sa mission est de protéger les personnes qui ont témoigné concernant l'intimidation des électeurs dans cette paroisse, avant l'élection.

—Il y a en ce moment, dit le Président, de six á huit cents hommes à Washington, s'il en fallait davantage, on les y ferait venir. Il faut que nous ayons la paix même si nous devrons nous battre pour l'obtenir.

—Le Jury de Police de la paroisss Calcasieu a levé une taxe de 14½ mills sur toutes les propriétés réelles et personnelles d'après le tableau de 1876, pour le budget de 1877. Trente pour cent du montant collecté sera affecté au paiement des dettes arriérées.

—Sur 236 membres dont se compose la Législature du Vermont, il y a 138 fermiers, 18 marchands, 17 manufacturiers, 13 avocats, 9 médecins, 5 ministres et 3 éditeurs. Une des dernieres mesures de cette assemblée a été de défendre la mise d'annonces sur les barrières et les murs.

—Les avocats démocrates du Michigan préparent leurs preuves et leurs autorités, afin de démontrer que le Michigan n'a donnée que dix votes pour Hayes, par suite d'une irrégularité relativement a Benton Hauchette, qui était un commissaire des Etats-Unis lorsqu'il a été élu.

—Le gouverneur du Vermont vient de signer une loi passée par la Législature de cet Etat dans sa dernière session. Cette loi déclare que tout établissement où l'on vend des liqueurs est une nuisance et institue une pénalité de $20 à $200 d'amende et d'un á trois mois de prison contre quicon que sera reconnu coupable d'avoir exploité un débit de liqueurs dans les limites de l'Etat. Les condamnés, après avoir subi leur peine, devront fournir une caution pour guarantir qu'ils ne vendront plus de liqueurs.

CLOTURE.—Mr. C. B. Darrall a présenté au Congrès un bill pour donner le pouvoir à l'Etat de la Louisiane de fermer le Bayou Lafourche. Il est probable que cette première démarche a été faite à l'instigation de Morgan et la compagnie des Levées, sans s'inquieter des intérêts des habitants qui peuplent cette contrée, une des plus fertiles de l'Etat. Car il est évident qu'une semblable mesure pronée seulement par le chemin de fer, la compagnie des levée et par une douzaine d'individus qui ont plus à cœur leur intérêt personnel que celui de la communauté, plongera, si elle est adoptée, une partie de la paroisse Ascension,, les paroisses Assumption, Lafourche et Terrebonne dans de telles conditions qu'il sera désormais impossible á tous les habitants grands et petits de pouvoir non seulement vivre mais encore d'être á même de pouvoir exploiter avantageusement la récolte qu'il auront faits venir au prix des plus grands sacrifices. Pour prévenir ces conséquences désastreuses, il est du devoir de la nombreuse et laborieuse population qui habite cette contrée de prendre immédiatement des mesures pour empecher que ce bill soit adopté. Dans tous les pays du monde, on n'a jamais cherché à détruire les cours d'eau naturels, tout le contraire, on cherche a les améliorer et lorsqu'il y en a pas on en établit. car leur utilité est reconnue. Nous voudrions savoir si, le Docteur Darrall, depuis longtemps membre du Congrès, par la grâce du *Overturning Board*, lorsqu'il avait des malades à soigner, il les tuait au lieu d'essayer de les guérir.

DRAINAGE.—Mr. S. T. Grisamore, Président de la Compagnie *Lafourche and Terrebonne Drainage and navigation Company*, fait un appel au peuple de Lafourche et Terrebonne, par lequel il informe les gens interessés au nettoyage du Bayou Terrebonne, qu'un nommé Newton, inventeur d'un nouveau procédé pour nettoyer et creuser les canaux et Bayous, se trouvait à Thibohaux samedi dernier, et qu'après avoir examiné une grande partie du Bayou Terrebonne, il estime les dépenses de ce travail qui peut être fait dans trois mois, á $20,000 environ. La ville de Thibodaux a déjà souscrit $10,000, et si les personnes interessées veulent souscrire un égal montant, cette amélioration se fera, et toutes les propriétés riveraines y gagneront en valeur,

CIRQUE.—C'est mardi prochain que les grands Cirque et Ménagerie du Prof. W. W. Cole, doit donner deux représentations, l'une dans l'après midi et l'autre dans la soirée. Jamais troupe aussi complète et aussi bien organiser a été vue dans Thidodaux. Le personnel est des plus nombreux, et tous les artistes sont reconnus pour être des sujets de premier ordre. Les écuyers et les écuyères ne laissent rien a désirer, les *clowns* sont parfaits et les chevaux dressés de main de maître. Allez donc voir ces deux exhibitions, Avec un seul ticket on peut voir toutes les curiosités que les trois immenses tentes renferment.

—L'exposé officiel de la dette publique indique une augmentation de $557,662.64 pendant le mois de novembre L'encaisse du Trésor au 1er décembre se décomposait ainsi : espèces $79,881,471. 24; papier-mounaie, $11,743,215. 23 ; dépots spéciaux pour le rachat des certificats de dépot, 40. 725.000.

—Mr. Darrall, représentant du troisième district Congressionnel, vient de présenter un bill pour permettre á l'Etat de la Louisiane de clore l'embouchure du Bayou Lafourche. L'année dernière ce même personnage avait présenté un bill demandant une appropriation de $10,000 pour en enlever les obstructions.

—Parmi les pickpockets arrêtés dans l'incendie du théatre de Brooklyn, sont deux jeunes marchants de journaux de Brooklyn et un New Yorkais qui a refusé de donner son adresse. Ce dernier sur qui on a trouvé une montre d'or, une montre d'argent, un paquet de tickets de ferry et divers autres articles, a été entouré par une foule menaçante, quant il était interrogé par le sergent de police : Il faut le pendre ! criait-on, il faut le tuer ! A mort ! Un homme qui vole en de telles circonstances ne mérite que la corde !" Le voleur ne s'est pas fait prier pour descendre dans sa cellule.

Le Message.

Le message du Président Grant est remarquable à divers égards. Il est remarquable pour certaines choses qu'il dit, mais il est remarquable surtout pour ce qu'il ne dit pas, et cette dernière partie du testament présidentiel est probablement la plus sage de toutes. Cette réserve prudente est pour la carrière civile du général Grant le couronnement de l'édifice. Il a rarement laissé échapper l'occasion de se taire, et il n'y a jamais mieux réussi.

Comme c'est là la partie capitale du message, nous en commencerons le résumé par ce qui n'y est pas, et dans le cours de cet aperçu nous procéderons par voie d'exclusion. Ainsi le président débute par faire une confession très sincère et très digne d'éloges des erreurs commises dans son administration dans le choix des fonctionnaires innombrables, nécessairement à lui inconnus, mais imposés par le patronage des représentants directs du peuple. Rien n'est plus vrai, et c'est un des arguments les plus concluants contre le recrutements usuel du service civil. Mais, en rejetant la responsabilité d'une administration essentiellement vicieuse, le président oublie que les vices les plus flagrants et les plus pernicieux se sont manifestés dans son entourage immédiat, parmi ses amis les plus intimes et qu'il connaissait le mieux, Les Babcock et les Belknap, sans parler des autres, étaient ses camarades, ses amis personels, et il a eu le tort, pardessus le marché, de les soutenir quand leur culpabilité lui était révélée, et de leur conserver son amitié quand ils étaient condamnés, répudiés et conspués pour la flétrissure qu'ils avaient infligée à l'honneur national. Mais, passons. M. Grant tient évidement à se retirer sous l'impression d'un *meâ culpâ* honorable, et il y aurait mauvaise grâce á lui contester le bénéfice de la contrition.

M. Grant parle ensuite que la "reconstruction" des Etats du Sud, et dit que, pour comprendre exactement le sens de ce mot, il s'agit simplement de savoir "si la direction du gouvernement de vait être remise aux mains de ceux qui avaient travaillé à la détruire, ou si les vainqueurs devaient avoir avec eux voix égale au chapitre." Que la direction du gouvernement fût remise entre les mains de ceux qui avaient travaillé á le détruire, il n'a jamais été question de cela. Probablement même on n'eût pas trouvé mauvais qu'ils en fussent exclus franchement, carrément pour un temps, Mais il n'a jamais été question non plus qu'ils eussent *voix égale* au chapitre, et aujourd'hui encore on se garde bien de leur permettre. A preuve ce qui se passe d'opressif et d'odieux en Louisiane. M. Grant donne bien la théorie de la "reconstruction," mais ce qu'il ne dit pas c'est que le mot *reconstruction*, tel que l'ont entendu les républicains, a été tenu jusqu'à présent pour synonyme de ruine,

M. Grant fait un exposé flatteur de l'état des finances. et il parle avantageusement de la reduction de la dette, voire même de celle des impôts. Mais les impôts sont encore plus lourds, plus mal assis et plus mal perçus que dans aucun pays du monde. Il dit aussi que la reprise des paiements en espèces aura probablement lieu en 1879 comme l'a promis le congrès, mais le rapport du secrétaire des finances est loin d'être aussi affirmatif á cet égard.

La politique du gouvernement vis-à vis des tribus indiennes forme un paragraphe intéressant du message. Il dit qu'elle a été humaine et qu'elle a abouti á la cessation générale des hostilités, excepté dans la région des Black Hills et les territoires environnants. Cette levée de boucliers, avoue t il naïvement, a été le résultat d'une violation des traités qu'il a été impossible de réprimer ; mais ce qu'il ne dit pas c'est que toutes les insurrections indiennes ont été causées par une longue succession de violations semblables ; que ces violations ont été tolérées, sinon encouragées par le gouvernement ; que les insurrections qu'elles ont provoquées ont eté réprimées par la force et non par des réparations légitimes; que les victimes ont été chatiées et non les coupables ; enfin que l'histoire de l'administration indienne par les blancs est le martyrologe des Peaux-Rouges.

En somme, le message, qui est le testament du général Grant, est un document négatif. Il n'y a qu'une chose qu'il dit et qui n'est pas la moins intéressante, c'est que sa carrière politique est close, et qu'il ne prendra plus part aux affaires publiques que comme un simple citoyen jaloux de l'honneur et de la prospérité de son pays. Que ne s'est il borné là il y a huit ans ! Il eût été l'homme le plus honoré des Etats Unis, et aurait pu le reste de ses jours, aussi glorieusement qu'aucun homme au monde, se reposer sur ses lauriers.—*Courrier des Etats-Unis.*

—Grant dont le Message est celui d'un âne qui fait la bête pour avoir du son, a cavalièrement envoyé au Congrès le rapport de 7 ou 8 individus qu'il a personnellement expédiés en Louisiane pour prêter aide et assistance au Bureau des Retours de la Nouvelle-Orléans,—*Louisianais.*

—Le juge Bond, de la Cour de District des Etats-Unis, a rendu un jugement acquittant les membres du Bureau des Retours de la Caroline du Sud, et ordonnant leur mise en liberté complete, en donnant pour raison que la Cour Suprême n'a pas juridiction.

UN GENERAL FAUSSAIRE.—Le général Daniel Woodall, ancien assesseur du revenu intérieur à Wilmington (Delaware), en dernier lieu propriétaire d'une manufacture à Middletown, dans le même Etat, vient de prendre la fuite après s'être approprié une vingtaine de milliers de dollars au moyen de faux. La dépêche de Wilmington la fait suivre de cette réflexion étonnante : "Le général emporte dans sa fuite les sympathies du public." Il serait á désirer qu'il n'eût emporté que cela.

PYRO-EXTINCTEUR.— On lit dans le *Ledger* de Philadelphie :

Dernièrement un essai d'un nouvel acide extincteur du feu, invention française ayant principalement en vue les grands incendies, a été fait sur une éminence près de Georges Hill, dans le parc Fairmount. L'inventeur de cet acide prétend qu'il est facile d'en imprégner les jets des engins á vapeur, et que lorsque le jet a touché un ouvrage de bois quelconque, que le dit bois soit ou non en feu, il est impossible aux matériaux de reprendre feu après qu'ils ont été en contact avec le gaz que le feu fait évaporer de cet acide. L'acide s'emploie dans la proportion de 20 livres pour 25 gallons d'eau, et il doit être jeté dans l'eau, avant qu'elle ne soit reçue ou déchargée par l'engin. On sait servi pour l'expérience d'un vieil engin à mains, auquel l'eau était fournie par cinq voitures à eau ordinaires, stationnés á côté, L'acide a été versé dans l'eau de ces voitures dans la proportion indiquée, et l'eau ainsi imprégnée a été lancée de l'engin, à travers deux sections de conduits, sur un hangar de bois remplis de matières combustibles recouvertes de goudron liquide et saturées d'huile de charbon. Quarante cinq secondes après le lancement de l'eau, les flammes étaient entièrement éteintes, et l'expérience a été répétée plusieurs fois avec le même succès.

M. Lenormon, le propagateur de cette utile invention, se propose de faire des expériences á New York,

BON MOT DU CARDINAL GUIBERT—Quand M. Crémieux arriva à Tours comme délégué du gouvernement de la défense nationale, de navrante mémoire, le juif jugeant sans doute plus commode de se faire héberger que de s'installer à grands frais dans les hôtels de la ville, alla demander l'hospitalité á l'archevêque. Cette idée était pour le moins originale.

—Monseigneur, lui dit il, en se faisant connaitre, c'est la République qui vient frapper a votre porte, pouvez vous la recevoir.

—Monsieur le ministre, répondit le prélat en montrant ses appartements remplis de malades et de blessés, je puis la mettre à l'hôpital.

Un dentiste est en train d'extraire une molaire á un de ses clients, qui pousse des cris de merluche.

—Ne criez donc pas comme cela, pour l'amour de Dieu ! dit l'opérateur avec des larmes dans la voix.

—Oui, je comprends, répond le patient, vous souffrez de me voir souffrir-

—Non, ce que j'en dis. c'est pour les voisins.

—Cà les dérange ?

—Si ce n'était que cela..... mais ça leur ôte la confiance !

Official.

TOWN COUNCIL OF THIBODAUX.

TOWN HALL
Thibodaux, Dec 5th, 1876.

A regular meeting of the Town Council of the Corporation of Thibodaux, was held this day.

The roll was called and the following named Councilmen answered to their names, viz:

P. E. Lorio, Mayor, Dr. H Dansereau, M. A. Legendre, R. R. McBride, S. T. Grisamore and J. Badeaux.

Absent, Dr. J. H. Fleetwood.

The minutes of the previous meeting were read and approved as recorded.

The following reports of the Treasurer and Collector were presented, read and ordered to be spread on the minutes.

Treasurer's Report, for November, 1876.

By cash p'd Sal. of officers		181 25
Pol. & C. ex...		12 30
St's & Ditches.		3 00
Incident'l ex...		67 00
Coll. Fees.....		10 19
Fire Dep.....		30 00
By balance carried down..		112 27
To bal. on hand as per rp't..	36 76	
Licenses 1876.....	92 50	
Fines.....	5 00	
Taxes of 1875.....	200 50	
Market House rent...	81 25	
	$416 01	416 01
C'h Bal: on hand this day..		$112 27
Bal ap'. due Fire Dep't... $	90 00	
" " " this day...	80 00	

Respectfully submitted,
(Signed) JOS. T. THIBODEAUX,
Treasurer.

Collector's Monthly Report,
From Nov. 14th, to Dec. 5th 1876.

TO TAXES OF 1875 COLLECTED OF

M. Piedra.....	4 00
F. H. Legendre.....	3 00
Joseph Boudreaux.....	5 00
John H. Fleetwood.....	54 00
Firmin Lacavere.....	25 00
F. & L. Rivière.....	40 00
L. V. Rivière, agt.....	35 00
T. L. Winder, agt.....	13 00
P. E. Lorio.....	13 00
M. T. Higginbotham.....	3 00
Breaud & Legendre.....	5 00

TO LICENSES OF 1876 COLLECTED OF

Pierre Delbert, R. G.....	22 50
C. T. Picou.....	5 00
Joseph Boudreaux, R. G.....	5 00
John H. Fleetwood, D.....	10 00
John H. Fleetwood, P.....	10 00

BALANCE OF LICENSES OF 1876 COLLECTED OF

P. G. Troné, R. G....	25 00
F. H. Legendre, R. G.....	15 00
Fines collected.....	5 00
	$298 00

Respectfully submitted.
THEO. THIBODAUX, Collector

The following claims were presented, viz:

Theo. Thibodaux, Collector fees....	19 77
Theo. Thibodaux, Assessor Inc'l ex.	100 00
L. Malbrough.....	50 00
H. W. Tabor.....	30 45
Total	$200 22

On motion duly seconded an appropriation of Two Hundred Dollars and Twenty Two Cents ($200.22) was made to pay the above claims. The yeas and nays being called for, resulted as follows :

Yeas—P. E. Lorio, Mayor ; Dr. H. Dansereau, M. A. Legendre R. R. McBride. J. Badeaux and S. T. Grisamore.

Nays—none.

On motion duly seconded the Mayor and Improvement Committee were authorized to make such improvement to the wharf as may be deem necessary. Motion carried.

On motion the council adjourned.

P. E. LORIO, Mayor.
M. T. HIGGINBOTHAM, Secretary.

VICTOR H. BERNARD
Commission Merchant,
AND DEALER IN ALL KINDS OF
Country Produce,
113.....Decatur Street.....113
NEW ORLEANS,

Cotton. Sugar. Molasses.
Rice. Potatoes. Onions.
Poultry. Game. Eggs.
Wool. Moss. Hides, Etc.
June 5th '75.

Bodley Wagons & Cart
Manufactured by
Bodley Bros.,
WHEELING. W. Va
CANE WAGONS & CARTS *of every style.* Timber Wheels, Bagasse Carts, Town Carts, and every size of small Carts, Drays Two-horse Wagons, Spring Wagons with Pole and Shafts and **Spring Seats.**
The **BEST** Axle Grease made, and **ONLY** Perfect Distributing Machine for Cotton Seed Meal and other Fertilizers.

VIRGINIA CANNEL COAL.
OUR FACILITIES for manufacturing are **Unequaled** by any house in the U. S. Whereby we can furnish FIRST CLASS work as CHEAP as any inferior work offered in the South.
Wm. H. RAGAN, Agent,
THIBODAUX, LA.

PENSION FRANÇAISE,
128....RUE DOUANE....128
MME VVE E. TASSET, PREVIENT SES amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'elle a transféré son établissement du No 107 de a rue Douane au No 117 de la même rue, entre Royal et Bourbon. Elle profite de cette occasion pour remercier le public et solliciter en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Elle informe en outre le public, vu la situation des mauvaises affaires, une réduction de prix dans sa pension, et à cet effet, elle a ouvert un salon à $4 par semaine. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront comme d'habitude tout le confort désirable.
Chambres et pension par jour $1,50.
13 fev. 74.

RESTAURANT DES QUATRE SAISONS.
MR. JOHN BOSIO, PROPRIETAIRE du RESTAURANT DES QUATRE-SAISONS, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en générale, qu'il a transfére son restaurant du No. **155** de la rue de Chartres au No. **111** de la même rue, près de St-Louis. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le comfort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 6 fév '75.

Avis:

MM. C. Lazard & Cie., de la Nouvelle-Orléans, informent respectueusement leurs amis et leurs pratiques, et le public en général, qu'ils ont transféré leurs magasins de l'encoignure des rues Ste. Anne et Vieille Levée aux Nos 213, 215 et 217 rue Vieille Levée, près Dumaine, en face du Marché Français, à l'ancien établissement de Léon Godchaux, où il recevront avec plaisir tous les ordres que l'on voudra bien confier à leurs soins.

Tous ceux qui désirent acheter des Habillements, Chapeaux, Valises, Malles, etc., etc., aux plus bas prix, feront bien de passer aux nouveaux magasins de C. Lazard & Cie., 213, 215 et 217 rue Vieille Levée, à l'ancien établissement de Godchaux —Voir l'annonce. oct.1476.

LEON MEDAL,
Confiseur,
No. 93...Rue de la Vieille Levée...No. 93
NEW ORLEANS.
Candis, Confiseries et Patisserie, Chocolats, Fruits Confits, Sirops, Gelees, Dragées, Bonbons assortis.
Grand assortiment de BOITES A SURPRISE en tout genres.
AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE.
Tous les ordres de la ville et de la campagne, pour pièces de confiserie et de patisserie, seront exécutés sans retard avec le plus grand soin. [9sep-1y

Transfert de Magasin.
C. LAZARD & CIE.
On transférée depuis le 3 Octobre tout leur stock de vêtements, chapeaux, casquettes, malles, valises. fournitures pour messieurs
du No. 195 Vieille-Levee aux Nos 213, 215 et 217 Vieille Levee, a l'ancien local de Leon Godchaux.
oc. 1476.

Leon Godchaux,
Aux Nos. 81 et 83 de la rue du Canal,
HABILLEMENTS, LINGELIE, CHAPEAUX.
AYANT TRANSFERE mes magasins des Nos 213, 215 et 217 de la rue Vieille-Levée aux Nos **81 et 83 de la rue du Canal**, j'annonce respectueusement au public en général que j'ai, afin de répondre à l'accroissement de mon commerce, le plus fort stock d'habillements, de chapeaux, de lingerie d'hommes, de jeunes gents et de jeunes garçons—stock tel qu'il n'y en a jamais eu à la Nouvelle Orléans. J'invite mes amis et mes clients ne venir l'examiner et s'assurer des prix.
A l'avenir, comme par le passé, je ne négligerai rien pour faire face aux besoins de la place. Je serai toujours prêt à remplir tous les ordres (grands ou petits) d'habillement, lingerie et chapeaux de toutes espèces et de tous genres, depuis les vêtements communs d'habitations jusqu'au linge de toilette le plus fin. Les prix de mes articles seront invariablement aussi bas que possible.
Les commandes de la campagne sont l'objet d'une attention immediate.
LEON GODCHAUX,
Aux Nos 81 et 83 de la rue du Canal
14 oct—76

L. Lippman
52.....Rue Bienville Nlle Orléans.....52
GRAND ASSORTIMENT DE BIERE, ALE, PORTER, LAGER BEER ET Cidre.
Spécialité pour le bouteillage de ces articles.
Dépot des meilleurs bouchons vendus dans le pays.
Mr. L. Picard, représente cette maison depuis cinq ans. aout 12 76.

KIP & RUCH.
Moulin a Riz Perseverance
(Tous les Prix déternés aux Foires de l'Etat de la Louisiane pour l'écalage du riz, depuis 1868 jusqu'à aujourd'hui.)
Nos. 8, 10, 12 et 14, rue des Champs Elysee en face de la place du vieux Depot, 3me Distsict.
NOUVELLE ORLEANS.
Nettoye 420 barils par jour.
LES SACS SONT FOURNIS GRATIS.
Prix.
No. 1.....¾ Cent
No. 2.....½ "
No. 3.....¼ "
JNO M. WALSH, Agent
Oct 17 '74

C. JAUBERT & CIE.
—IMPORTATEURS DE—
Marchandises sèches, étrangères et Américaines.
Cotons, Indiennes, Rubans, Bonneterie, Mouchoirs. etc etc.
20 Rue de Chartres, près Canal.
NOUVELLE-ORLEANS.
Cette maison déja bien connue par son ancienneté (30 ans d'existence) et le bas prix de ses articles, offre aux marchands des Compagnes, l'assortiment le plus complet et le plus varié de marchandises sèche.
Cette maison reçoit chaque semaine de nouveaux envois du Nord et de l'Europe et met un soin tout partieulier à remplir les ordres qui lui sont adressés. (11.sept '75 1a

NOTICE!
Messrs. C. LAZARD & CO., of New Orleans, respectfully informs their friends and customers and the public in general that they have removed their stores from corner of St. Ann and Old Levee Sts., to Nos. 213, 215 and 217 Old Levee St., near Dumaine, opposite the French Market, at Léon Godchaux's old stand, where they will be pleased to receive all orders entrusted to their care.
All those wishing to purchase Clothing, Hats, Valises, Trunks, etc., etc., at the lowest prices, will do well to call at the new stores of C LAZARD & CO.,
Nos. 213, 215 and 227 Old Levee St.
See advertisement. Oct. 14 1876.

ANTOINE'S RESTAURANT.
Removal to
5.....St-Louis Street.....65
MR. ANTOINE ALCIATOR announces to the country patrons, and the public in general, that he has removed his RESTAURANT from No. 56 to
No. 65 St—Louis street,
between Royal and Bourbon. He respectfully solicits a continuation of the generous patronage he has heretofore received.
n.28 '74 1y.

HONORE TETREAU.
Carpenter and Machinist.
Informs the public that those desiring his services may find him at his brother's shop, H. Tetreau, Thibodaux, La. [16sep